



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



P.V- C.R.Q.D - N° 19 du : 12 Avril 2011

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – BENSABLI/A – BOUHADIBA/F

Ordre du jour: AFFAIRES DISCIPLINAIRES / CHAMPIONNAT R1& R2

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

AFFAIRE N°115: Ren : N.R.B.Hassi. Mameche - J.S.M.Relizane S/G R1 du 01/04/2011

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Avertissement OFF (A) Mr. BENADDA.M Lic/N°139 du club NRBHM.
- ☞ Avertissement OFF (B) Mr. ZAIDI.A Lic/N°289 du club JSRM.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) **Mr.** BENADDA.M Lic/N°139 du club NRBHM
- ☞ Avertissement confirmé OFF (B) **Mr.** ZAIDI.A Lic/N°289 du club JSRM.

AFFAIRE N°116: Ren : H.B.Chettia - G.C.Ain. Tedles S/G R1 du 01/04/2011

- ☞ Vu la feuille de match et les rapports arbitres & délégué signalant :
- ☞ **2^{eme}** Avertissement OFF (B) Mr. GHELAMALLAH.A Lic/N°381 du club GCAT.
- ☞ Insulte, menace public envers délégué du OFF (B) Mr GHELAMALLAH.A Lic/N°381 du club GCAT en fin de rencontre.
- ☞ Insulte envers délégué du joueur BOUGOUBA .M Lic/N°456 du club GCAT en fin de rencontre.
- ☞ Vu la lettre du club GCAT.
- ☞ Vu l'audience des dirigeants du club GCAT.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club GCAT (2^{eme} Avertissement OFF -B-)**
- ☞ Il est infligé une suspension **de six (06) mois fermes au OFF (B) Mr GHELAMALLAH.A Lic/N°381 du club GCAT.**
- ☞ Il est infligé une amende **de 4.000 DA au Club GCAT.**
- ☞ Il est infligé une suspension **de deux (02) matchs fermes au joueur BOUGOUBA .M Lic/N°456 du club GCAT.**
- ☞ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club GCAT.**

AFFAIRE N°117: Ren : J.S.M.Relizane – J.P.Ain Bia S/G R1 du 08/04/2011

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ **2^{eme}** Avertissement OFF (B) Mr. ZAIDI.A Lic/N°289 du club JSRM.
- ☞ Avertissement OFF (C) Mr. BENAISSA.A Lic/N°200 du club JPA.
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ☞ Il est infligé une amende **de 2.500 DA au Club JSRM (2^{eme} Avertissement OFF -B-)**
- ☞ Avertissement confirmé OFF (C) **Mr.** BENAISSA.A Lic/N°200 du club JPA.



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



AFFAIRE N°118: Ren : G.C.Ain. Tedles – A.S.W.Sidi-Bel-Abbès S/G R1 du 08/04/2011

- ↪ Vu la feuille de match et rapport délégué signalant :
- ↪ Insulte grossier public envers délégué du joueur BLOUHI.T Lic/N°211 du club ASWSBA en fin de rencontre.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une suspension *de quatre (04) matchs fermes au joueur* BLOUHI.T Lic/N°211 du club ASWSBA.
- ↪ Il est infligé une amende *de 4.000 DA au Club* ASWSBA.

AFFAIRE N°119: Ren : H.B.C.Tlemcen – N.R.Ain.EL.Turck S/G R2 du 09/04/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ 2^{eme} Avertissement OFF (A) Mr. BELAID.M Lic/N°102 du club HBCT.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende *de 2.500 DA au Club* HBCT (2^{eme} Avertissement OFF -A-)

AFFAIRE N°120: Ren : E.S.Oued.fodda – H.B.C.Ghazaouet S/G R2 du 08/04/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. BELBACHIR.F Lic/N°058 du club HBCG.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) *Mr.* BELBACHIR.F Lic/N°058 du club HBCG.

AFFAIRE N°121: Ren : A.S.S.C.Ain. Berd – M.C.Sebdou S/G R2 du 09/04/2011

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. TORCHAOUI.M Lic/N°123 du club MCS.
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. BOUKHDIMI.K Lic/N°472 du club ASSCAB.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) *Mr.* TORCHAOUI.M Lic/N°123 du club MCS.
- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) *Mr.* BOUKHDIMI.K Lic/N°472 du club ASSCAB.

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT
EFFET A COMPTER DU : **14 AVRIL 2011**

Secrétaire de séance
BOUHADIBA. F

le président C.R.Q.D
KARTALI - DJ